



United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

7, place de l'Émirauté
75192 Paris 07 SP
1, rue Mirlis
75732 Paris cedex 13
Tel: +33 (0)1 45 68 10 00
Fax: +33 (0)1 45 67 10 00

20 septembre 2001

Référence : SCG/31GCMS/DR.3

Objet : Proposition d'un projet de résolution pour la 31ème session
de la Conférence générale
Votre référence : 509/2001/ME/SG-CNMU du 3 août 2001

Madame.

Au nom du Directeur général, j'ai l'honneur d'accuser réception de l'amendement proposé ci-dessus. Cet amendement a été transmis au Groupe de filtrage établi au sein du Secrétariat en vue d'examiner la recevabilité des projets de résolution concernant le Projet de programme et de budget pour 2002-2003, conformément à la procédure et aux critères de recevabilité définis dans les articles 80 et 81 du Règlement intérieur de la Conférence générale et explicités par le Comité juridique de la Conférence (voir lettre circulaire CL/3589 du 10 juillet 2001), et je suis heureux de vous informer qu'il a été considéré comme recevable.

Ce projet de résolution est actuellement traité par le Secrétariat et sera distribué prochainement sous le numéro :

31 C/DR.2

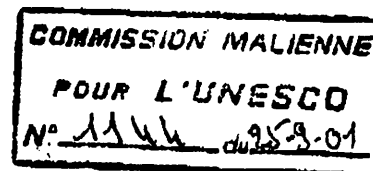
Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma haute considération.



S. Koi

Secrétaire de la Conférence générale

Madame Aminata Sall
Chevalier de l'Ordre National
Secrétaire générale
Ministère de l'Éducation
Commission nationale malienne pour l'UNESCO
B.P.119
BAMAKO
Mali



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

ACALAN Collection

2001

**Proposition d'un projet de résolution
pour la 31ème session de la
Conférence générale . Votre référence:
509/2001/ME/SG-CNMU du 3 août 2001**

Commission nationale malienne pour l'UNESCO

Commission nationale malienne pour l'UNESCO

<http://archives.au.int/handle/123456789/1440>

Downloaded from African Union Common Repository